

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N°646

Du 8 novembre 2023



District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



Félicitations

Arbitrage
Formation Initiale -



Session d'octobre 2023

Félicitations aux candidat(e)s
Et à toute l'équipe de formateurs de la CDA de Savoie

Sont reçus : District SAVOIE

Mrs
Ismael BELAROUCI (NIVOLET)
Laurent DENEUX (LAISSAUD)
Mathis DUTERME (AIX LES BAINS)
Makan FOFANA (C A MAURIENNE)
Yanis GIGANTE (ST MICHEL)
Maxime LACROIX (BOZEL)
Eliott LEMEUNIER (DRUMETTAZ)
Johnny MULLER (SUD LAC)
Safwan OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX)
Aymen OUTMANI (UGINE)
Alexis PESENTI (AIGUEBELLE)
Mohamed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS)
Rayan SOUIDI (LAISSAUD)
Bakary TOURE (NIVOLET)
Nathan VANDURME (C A MAURIENNE)

Sont reçus : Candidate Féminine SAVOIE

Melle Raina OMAR MOUSSA (BARBERAZ)
Mme Laura LEDET (LA CHAMBOTTE)
Melle Shaina MILLIEX (AIGUEBELLE)

Autres Districts
Mrs
Adel ARBADJI (CHASSIEU DECINE)
Karim CHAOUI (VAULX VELIN)
Omar GAKOU (BELLECOUR)
Edouard POINAS (CERNEX)

SOMMAIRE

Comité Directeur.....	page 2-3	Commission Féminine	page 26
Secrétariat	page 4	Commission Technique	page 27-31
FAFA	page 5	Commission des Règlements	page 32
Tresorerie	page 6	Commission d'appel Réglementaire	page 33
Commission FMI	page 7-8	Commission des Arbitres.....	page 34-35
Commission Sportive	page -9- 13	UNAF Savoie	page 36
Commission des Jeunes.....	page 13-18	Commission prévention et éthique.....	page 37-38
Commission Futsal	page 19-22	Commission de Discipline	page 39 -42
Commission des Coupes.....	page 23-25	Annexes	page 43



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 6 novembre 2023

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes JULLIARD - LECHALARD

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE– COHEN - HUNSTEDT– DIETZ - GALLET - SAILE – SPADA – SOARES– GACHET – DESMARIEUX - BILLAUD – CAREGLIO – JANET

Excusés :

Mrs. RADOSZYCKI – SALINO – GUICHARD - TOGNET - - FONTAINE– VALENTINO

Information aux Clubs

Opération mini-buts :

La FFF lance une opération d'achat de mini buts pour le foot d'animation. Elle s'étalera sur 2 saisons. Le financement prévu à l'origine était le suivant : 50 % FFF, 15 % ligue, 15% district, 20 % clubs. **Pour la Savoie, le CD du district a prévu de prendre aussi en charge la part club.** Vous recevrez prochainement par mail de la FFF les modalités d'achat. Nous vous informerons aussi sur la façon dont les achats sont répartis sur les 2 saisons.

En complément des informations précédentes, vous trouverez en annexe du PV la liste des clubs éligibles élaborée par la FFF, le nombre de paires pouvant être commandées par club.

Deux types de buts seront proposées à la commande :

- Une paire de buts réversibles 4x1,5 m/4x1,80 m en aluminium
- Une paire de buts démontables 4x1,5 m en fibre de verre

De plus amples informations sur cette opération (et notamment sur les caractéristiques des buts) vous seront communiquées la semaine du 6 novembre.

Nous attirons de nouveau votre attention sur le fait qu'**il est primordial que les clubs se connectent au moins une fois à la plateforme d'achat Le Corner avant le 5 novembre.** Cela nous permettra à la FFF de générer les codes promotionnels pour ces clubs et de paramétrer informatiquement l'opération mini-buts sur le site Le Corner.

ATTENTION : De nombreux clubs ne se sont pas encore connectés sur le site d'achat de la FFF : LE CORNER. La date limite a été repoussée au 9 novembre. Merci de faire le nécessaire sous peine de ne pas pouvoir participer à cette opération !

Les clubs ont reçu un mail de relance le 7 novembre.

Plusieurs clubs font remarquer que le nombre de buts ne correspond pas au nombre de licences actuelles. Pour information, c'est la FFF qui a effectué les calculs en fonction du nombre de licences saisies à une date donnée. Le district n'a pas la main sur ce critère et ne peut donc pas apporter de correctif.



Formations gratuites pour les Clubs

Mardi 28 novembre, 18h à 21h à MERCURY (salle d'animation rurale) :

- **Méthodologie pour demander une subvention** (comprendre la structuration et les compétences des financeurs, acquérir une méthodologie pour rédiger un projet, construire un budget prévisionnel).

Lundi 11 décembre, 18h à 20h30 Bassens (locaux de PSA, bâtiment L'Amiral 2A, rue Simone Veil) :

- **La comptabilité : obligations et utilité dans le cadre d'une gestion courante**, (comprendre les différents types de comptabilité, ce qu'est un plan comptable, un bilan, un compte de résultat).

Les clubs suivants sont d'ores et déjà inscrits (FC SAINT MICHEL SP, FC BEAUFORTIN QUEIGE, FC BELLE ETOILE MERCURY).

D'autres clubs peuvent encore s'inscrire en envoyant un mail au district. Les séances peuvent accepter une douzaine de personnes.

Note au Club

COGNIN SP :

Remerciements pour votre invitation à l'inauguration de l'éclairage du stade.



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 6 novembre 2023

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 30 octobre 2023 au 6 novembre 2023

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

U.S.C. AIGUEBELLE - CHAMBERY SPORT 73 - F.C. BELLE ETOILE MERCURY – COGNIN SP.

Commission des Règlements:

COGNIN SP. - CHAMBERY SPORT 73

Commission Sportive:

GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (5) - AIX F.C. - U.S. CHARTREUSE GUIERS - U.S. GRIGNON (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (23) - COGNIN SP. - ET.S. LE BOURGET DU LAC (2) - U.S. PONTOISE - APREMONT FC - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - J.S. CHAMBERIENNE - CHAMBERY SPORT 73 - A.S. MONT JOVET BOZEL - F.C. VILLARGONDRAN (2) - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (5) - F.C. ST BALDOPH – A.S. NOVALAISIEENNE - ENTENTE FOOTBALL DE CHAUTAGNE (3) - A.S. BRISON ST INNOCENT - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - U.S. DOMESSIN (4) - ENT. S. DE TARENTEISE - APREMONT FC (2) - Michel. CHEVALLIER– FC CHAUTAGNE (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - Union Olympique Albertville - COGNIN SP. (4) - A.S. D UGINE - ENT. VAL D HYERES (2) - U.S.C. AIGUEBELLE (4)

Commission De Discipline:

Courrier :

U.S. PONTOISE - F.C. LA ROCHETTE - F. C. DE CHAUTAGNE – US MONT JOVET BOZEL – LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Rapport :

Hugo POINTET - CHAMBERY SPORT 73

Commission Des Arbitres:

U.S. MODANE - OUMOURI IBRAHIM - Hugo POINTET - ROMAND Tom - Maxime Da COSTA –Adam Pasquier - Clément CURNIER –BIEN Wilfried – CHEVALLIER Michel – GUENTRAH Chérif

Commission Des Coupes:

ET.S. LE BOURGET DU LAC - U.S. LA MOTTE SERVOLEX

Commission Des Terrains:

Mairie Pont de BEAUVOISIN Savoie - U.S. PONTOISE

Commission de Délégation:

U.S. LA RAVOIRE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX



COMMISSION FAFA

Lundi 30 octobre 2023

Notes aux clubs FAFA - Equipement

Pour les dossiers FAFA équipement, les clubs doivent informer le district et commencer à « monter » les dossiers avant le 31 janvier 2024. A cette date, nous effectuerons la ventilation de la subvention de la Savoie entre les dossiers reçus et dûment complétés.

DRUMETTAZ : votre dossier concernant le terrain synthétique est incomplet.
La Commission vous contactera prochainement.

LA MOTTE SERVOLEX : Votre dossier concernant l'éclairage LED est incomplet. Il manque la fiche projet dûment complétée, la délibération de la mairie, Par ailleurs, merci de nous dire la date approximative des travaux.

LE PONT : Votre dossier concernant l'éclairage LED est en incomplet.
La Commission vous contactera prochainement.

LA BATHIE : demande de renseignements.
La Commission vous contactera prochainement.

BOZEL : Nouveau terrain. Nous dire la date approximative et la nature précise des travaux.

CHARTREUSE – Terrain Entre Deux Guiers éclairage LED : votre dossier est incomplet.
La Commission vous contactera prochainement.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2023/2024. La répartition s'effectuera au début de l'année 2024 (31 janvier 2024).





TRÉSORERIE

Lundi 6 novembre 2023

Virement

USC AIGUEBELLE : 600 €

Note au club

CHAMBERY FOOT 73 :

Suite à votre demande par mail le Comité Directeur vous accorde un échelonnement comme suit :

600 € le 20 novembre 2023

600 € le 20 décembre 2023

600 € le 20 janvier 2024

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 31 octobre 2023.

Ces sommes sont à régler au District avant le 2 décembre 2023.

Ce tableau sera adressé aux clubs par email accompagné du R.I.B du District



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

6 novembre 2023

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : Rappel procédure pour match non joué

IMPORTANT : Nous rappelons que dès qu'un match est mis à disposition des clubs, la FMI doit être faite, même en cas de forfait d'une équipe.

la procédure est disponible sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/09/document-absence-FMI-2023-2024.pdf>

FMI : INCIDENTS RENCONTRES

IMPORTANT : Nous rappelons que dès que vous rencontrez un problème avec votre match sur la tablette et que vous utilisez une feuille papier, vous devez envoyer le document d'absence FMI

la procédure est disponible sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/simple/document-absence-fmi/>

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse/) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

FMI : TABLETTES et point d'attention

Comme déjà indiqué sur plusieurs PV, le district n'a pas de tablettes à mettre à disposition des clubs
Vous devez vous en procurer une qui réponde aux critères demandés



- RAM : 2Gb
- Ecran : 10"(Android) / 9.4"(Ipad)
- Résolution Ecran : 1280 x 800 pixels
- Batterie : 6400 mAh
- CPU : Quad-core ARM @ 1.8GHz
- Capacité de stockage : 16Gb

ATTENTION : Certaines nouvelles tablettes ont un nouveau système d'exploitation qui ne permet pas de charger l'application FMI à partir du store.

Les tablettes récentes concernées indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Une procédure validée par certains clubs déjà, permet de contourner le problème

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

Télécharger le lien APK :

- [https://app.lfpl.fr/fmi/feuille de match informatisee 3 9 0 0.apk](https://app.lfpl.fr/fmi/feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici un exemple de procédure pour les tablettes Lenovo TAB M10.

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source



COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 6 novembre 2023

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Christophe VALENTINO, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS RECUS

US LA BATHIE : lu et noté pour votre report de match D5B du 05 novembre 2023.

APREMONT : lu et noté pour report du match D3 A du 05 novembre 2023 arrêté municipal

SP COGNIN : lu et noté la commission a fait le nécessaire avec l'accord du club adverse.

EF CHAUTAGNE : lu et noté

FC VILLARGONDRAN : lu et noté, la commission maintient l'horaire 20h

ES TARENTEISE : lu et noté déplacement des rencontres séniors du 05/11/2023

Terrain de repli stade Fresno Aigueblanche.

AS BRISON : Lu et noté, rencontre du 05 novembre 2023 D4A

Terrain de repli Aix les Bains.

Reçu, **arrêté municipal**, pour terrain impraticable sur le stade J.B MANZONI DE MONTAILLEUR.

Rencontre D4B AS COMBE SAVOIE 1/FC HAUTE TARENTEISE 2 du 05 novembre 2023

Rencontre D5B AS COMBE SAVOIE 2/US GRIGNON 2 du 05 novembre 2023.

Reçu, **arrêté municipal**, pour terrain impraticable de NOVALAISE

Pour la rencontre du 05 novembre 2023 D3A AS NOVALAISE 1/ CHALLES FC 1.

Rencontre D4B du 05 novembre 2023 ES TARENTEISE 3 / FC QUEIGE demande à avancer le coup d'envoi à 12H accord confirmé par mail des deux équipes.

U.S. MOTTE SERVOLEX : lu et noté, la commission fera le nécessaire pour la journée du 26 novembre 2023 pour la D5 à horaire 12H30 Terrain synthétique avec accord du club adverse.

Reçu, **arrêté municipal**, pour terrain impraticable au stade de GRIGNON pour la rencontre du 01 novembre 2023 D3B US GRIGNON 1/FC VILLARGONDRAN 1.

Reçu, **arrêté municipal**, pour terrain impraticable sur la Commune de BELLEY pour la rencontre (D3A) CHAM SPORT73 / A. PORTUGAIS CROIX R2 (District de Savoie).

Rencontre D1 du 05 novembre 2023 12H15 stade Mager2 synthétique terrain de repli JS CHAMBERY 2/ ENT VAL D'HYERES 1.

Reçu feuille de match papier problème FMI du 05 novembre 2023

ENT.S. DRUMETTAZ 3/FC SUD LAC 3 D5C

CAM St Jean : lu et noté, déplacement des rencontres séniors du 05 novembre 2023

Terrain GAVARINI synthétique comme terrain de repli.



Notes aux clubs

La commission attend les comptes rendus des rapports des délégués de secteur sur les matchs reporté du 05 novembre 2023 :

D2 : FC CHAUTAGNE1/ FC DU NIVOLET 2

D3 : CHAM.SPORT73/PORTUGAIS CROIX ROUGE, Arrêté municipal

D3A : U. S DOMESSIN 1/ ENT VAL D'HYERES 2, ok reçu
APREMONT/ AS BARBERAZ, Arrêté municipal

D5A : U. S DOMESSIN 2/ FC CHAUTAGNE 2, ok reçu

D5 B : U. S LA BATHIE 2/ F.C CHALLES 2, ok reçu

Rencontre D1 du 11 novembre 2023 n°26467745

FC HAUTE TARENTAISE 1/ FC BELLE ETOILE MERCURY 1

Le match est programmé à 20H au stade Jean Claude Rocca à AIME LA PLAGNE.

Rencontre D4B du 11 novembre 2023 n° 26477297

FC HTE TARENTAISE 2 /AS CUINES LA CHAMBRE 2 se jouera à 18h stade Jean Claude Rocca à AIME LA PLAGNE.

COULEURS MAILLOTS CLUBS

FC DU NIVOLET D2 :

Après plusieurs rappels, La commission attend toujours l'imprimé couleurs maillots complété 2023/2024 de votre club.

MATCHS REPORTES / REPROGRAMMATION

**Les rencontres Matches Aller peuvent être inversées avec l'accord des deux clubs
La commission sportive pourra inverser ces rencontres selon la météo.**

*Match n°26466816 D3A du 05 novembre 2023, Inversé.

LE BOURGET DU LAC ES 1/ US PONTOISE 2, Stade ANDRE SANDON, impraticable

Demande d'inversion de la rencontre à Pont De Beauvoisin à 14H30 Stade Favier pelouse herbe, accord des deux clubs et de La Commission Sportive.

*Match reporté n°26473936 D3B du 1^{er} octobre 2023

GRIGNON US 1 / FC VILLARGONDRAN 1, la commission le reprogramme le 17 décembre 2023 à 14H30.

*Match reporté N°26524663 D2 du 05 novembre 2023

ENT. CHAUTAGNE 1/ F.C DU NIVOLET 2, la commission le reprogramme le 17 décembre 2023 à 14h30.

*Match reporté N°26466817 D3A du 05 novembre 2023

CHAM.SPORT73/ A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 2, la commission le reprogramme le 17 décembre 2023 à 14H30.

*Match reporté N°26466815 D3A du 05 novembre 2023

AS NOVALAISE1/ CHALLES S.F 1, la commission le reprogramme le 17 décembre 2023 à 14h30.

*Match reporté N°26467331 D3A du 05 novembre 2023

U.S DOMESSIN 1/ ENT.VAL D'HYERES 2, la commission le reprogramme le 17 décembre 2023.



*Match reporté N° 26466818 D3A du 05 novembre 2023

FC APREMONT/AS BARBERAZ, la commission le reprogramme le 17 décembre 2023.

*Match reporté N° 26476987 D4B du 05 novembre 2023

AS HTE COMBE SAVOIE 1 / FC HTE TARENTEISE 2, la commission le reprogramme le 03 décembre 2023 à 14h30.

*Match reporté N°26858855 D5B du 05 novembre 2023

AS HTE COMBE SAVOIE 2/US GRIGNON 2, la commission le reprogramme le 10 décembre 2023 à 14h30.

*Match reporté N°26856542 D5A du 05 novembre 2023

U.S. DOMESSIN 2/ ENT.CHAUTAGNE 2, la commission le reprogramme le 10 décembre 2023

*Match reporté N°26858818 D5B du 05 novembre 2023

US LA BATHIE 2/ CHALLES sSF2, la commission reprogramme le 10 décembre 2023

Rappel règlement sportif du district

Article 26-10-2 :

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (1 point). L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

Article :34-1-2

Les clubs pourront modifier les dates et les horaires des rencontres ou les inverser

Pour les matchs Aller, avec l'accord des deux clubs avant le lundi 18H qui précède

La rencontre du Week end, la demande arrivant hors délai ne sera pas prise en compte par la commission.

Article :26-9

Délégués de secteur Le District publiera chaque année, en début de saison, la liste des Délégués de secteurs officiels en indiquant leurs coordonnées en précisant les terrains des Clubs dont ils sont responsables. En cas de mauvaises conditions atmosphériques (inondations généralisées, épaisseur importante de neige, aire de jeu recouverte de glace, etc.), les Délégués de secteur seront chargés de l'application des prescriptions des 2ème et 3ème alinéa du paragraphe 3 du présent article et à la demande expresse du District, de celles du paragraphe 4. Chaque Délégué de secteur sera contacté, en cas de doute, par les arbitres et le Club adverse, pour confirmation de la décision prise. Le Délégué de secteur confirmera sans délai au District les dispositions prises par lui, entre l'avant-veille après 15h00 et le jour du match à 9h00 (match le dimanche 15h00) ou l'avant-veille après 20h00 et le jour du match à 14h00 (nocturne le samedi à 20h00).

La liste des délégués 2023/2024 de secteur est visible sur le site du District.

6 - 2 – 1 - Match se déroulant en nocturne

- 1) **Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5 selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des deux (2) clubs), le samedi à la demande seule du club recevant. 23 Règlements sportifs du District de Savoie de Football & Annexe Championnats Jeunes Saison 2019/2020 L'heure de la rencontre sera fixée à 20 H 00 son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.**
- 2) **Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi ou le vendredi à 18 H 00 ou 19 H 00. Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Sportive 15 jours au plus tard avant la première journée de compétition. Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Sportive 15 jours avant la date de la rencontre (Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 H 00 le samedi).**



**LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB
SERONT PRIS EN COMPTE**

« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.fff.fr »

VEUILLEZ renseigner au plus tôt sur foot club les contacts club saison 2023/2024

« Au moins 2 personnes du club »

Afin de pouvoir joindre le club le week-end en cas de divers problèmes MERCI.





COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du Lundi 6 novembre 2023

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

COURRIERS RECUS

AS BOZEL : Reçu feuille de match papier, résultat 2/2 (transmis à la commission de discipline)

US LA MOTTE SERVOLEX : Reçu feuille de match papier, résultat 0/3

JS CHAMBERYENNE: Nécessaire fait.

CS BELLEY : Reçu, arrêté municipal.

US LA MOTTE SERVOLEX : Reçu, arrêté municipal, pour terrain en herbe uniquement.

GAPS : Nécessaire fait.

LA MOTTE SERVOLEX : Demande de délégué transmis à la commission délégation. **MATCH REPORTE.**

CHAMBERY SPORT 73 : Reçu appui sur réserve match n° 26781099, transmis à la commission règlement.

CHAMPIONNATS

MATCHS REMIS :

Du 04 novembre

Match n° 26780937AS MONT JOVET BOZEL 1 // GJ LA SAVOYARDE 1 (la commission attend vos courriers justificatifs)

Pour le 18 novembre

Match n° 26781111 JS CHAMBERYENNE 1 // CHAMBERY SPORT 73

Match n°26780442 AS BOZEL MONT JOVET 1 // FC BELLE ETOILE MERCURY

Pour le 11 novembre :

Match n°26779658 FC ST BALDOPH 1// AS MONT JOVET BOZEL 1

Match n°26781109 CHY SPORT 73 // US LA MOTTE SERVOLEX 2

SUITE à la décision de la commission de discipline concernant les 2 équipes U 20 de AS BOZEL MONT JOVET et CHAMBERY SPORT 73 : Les rencontres de ces équipes prévues pour les week-ends du 11, 12 et du 18 et 19 novembre sont reportées à une date ultérieure.



MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match N° 26780440 **FC BELLE ETOILE MERCURY // ST PIERRE SPORT 1** se jouera le 11 novembre 2023 à 16 H 00
Match N° 26723902 **ST-PIERRE SPORT 1 // US LA MOTTE SERVOLEX 2** se jouera le 18 novembre 2023 A 17 H 00
Match N° 26781108 **GAPS // DRUMETTAZ MOUXY** se jouera le 11 novembre 2023 à 14H30 au PONT de BEAUVOISIN terrain synthétique.
Match n° 26780942 **JS CHAMBERIENNE 2 // GJ LA SAVOYARDE 2** se jouera le 11 novembre 23 à 16H00 au stade VALLET au BIOLLAY

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent IMPERATIVEMENT vérifier FOOT CLUB avant le LUNDI SOIR 18 H 00 car certains clubs font des demandes de changements qui ne sont pas, ni ACCEPTE ni REFUSE et si aucune réponse, la commission et le secrétariat ne peuvent pas faire la MODIFICATION.

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.



CHANGEMENT WEEK END

Samedi 11 novembre

Match n° 26765147 CHAMBERY SAVOIE FOOT- GAPS 1 se jouera à 12H00 stade MAGER à CHAMBERY
Match n° 26759763 FC BELLE ETOILE MERCURY- FC LA ROCHETTE 1 se jouera à 14H00 à MERCURY
Match n° 26766537 AIX FC 1- FC DU NIVOLET 1 se jouera à 15H00 stade GARIBALDI à AIX
Match n° 26723411 US CHARTREUSE 1- JS CHAMBERIENNE 2 se jouera à 15H30 à ST LAURENT DU PONT
Match n° 26723946 SAINT PIERRE SPORT 1- FC SAINT BALDOPH 1 se jouera à 15H30 à SAINT PIERRE
Match n° 26725817 GJ LA SAVOYARDE 1- ENT BASSE MAURIENNE 1 se jouera à 16H00 stade A. SERRAZ 2
Match n° 26770468 LA RAVOIRE US 2- UO ALBERTVILLE 1 se jouera à 16H30 à LA RAVOIRE
Match n° 26772367 COGNIN SP 1- AS UGINE1 se jouera à 16H30 stade du CHATEAU à COGNIN
Match n° 26766535 CHAMBERY SPORT 73- JS CHAMBERIENNE 1 se jouera à 15H30

TOUS LES MATCHS RETARDS PEUVENT SE JOUER AVANT AVEC ACCORD DES 2 CLUBS

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Courriers clubs reçus

A) **COURRIER DES CLUBS : LIEUX DES RENCONTRES. DU 11 et 12 novembre 2023.**
GJ LA SAVOYARDE – US CHARTREUSE GUIERS – ENT BASSE MAURIENNE – GAPS SP COGNIN

MATCH REMIS (Samedi 11 novembre 2023)

D.1 POULE A.

Match N°. 26983006 US. CHARTREUSE GUIERS 1 / GAPS 1 Se joue samedi 11 novembre À 14H30 au Stade André CHANET à 14H30 le SUIFFET ENTRE DEUX GUIERS.

D.2 POULE A.

Match N°.26986826 COGNIN SP. 1 / AS.HTE. COMBE SAVOIE 1. Se joue samedi 11 novembre à 10H.

D.1.POULE A. LIEUX DES RENCONTRES DE DU DIMANCHE 12 novembre

Match N°.26733958 GJ. LA SAVOYARDE. 1 / US.LA MOTTE SERVOLEX 1. Se joue à LAISSAUD.

Match N°.26987452 ENT. BASSE MAURIENNE 1 / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 1. Se joue au :
Stade Roger MAILLET à ST. PIERRE DE BELLEVILLE.

D.1.POULE B.

Match N°.26735554 GAPS 2 / FC. CHAMBOTTE 1 Se joue à NOVALAISE.

D.2.POULE C.

Match N°.26987696 ENT. BASSE MAURIENNE 2 / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 Se joue au stade Henri PRAZ à ST. REMY DE MAURIENNE.



RAPPEL

Toujours vous munir avant une rencontre d'une feuille de match Papier en cas de panne F.M.I.

Match N°.26987687 CA. YENNE 1 / U.S.C. AIGUEBELLE D.2. POULE C. DU 24 septembre 2023 :
LA COMMISSION N'A TOUJOURS PAS RECU LA FEUILLE DE MATCH NI LE SCORE »

Le club sera amendé :

A)- Résultat non transmis 35 Euros :

B)- Feuille de match demandé non parvenue 35 Euros.

La commission vous redemande cette feuille de match pour le lundi 20 novembre.

A.S HTE. COMBE SAVOIE. La commission vous a réclamée de compléter la feuille de match qui vous a été retournée, celle-ci non reçue à ce jour.

Dernier délai pour le lundi 20 novembre 2023.

U/15 À HUIT

LA COMPETITION REPREND DE CE WEEK-END 12 novembre 2023.

Deux plateaux de quatre équipes pour le plateau deux, club accueil :

- ENT. VAL D'HYERES :

Se joue sur le terrain de VIMINES

U13

Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Faiçal REMILI : 06 18 18 30 28

COURRIERS

INFOS RENCONTRES DU 11 novembre 2023

POULE D1 A :

FC CHAMBOTTE 1
AIX FC 1
13H00

contre
contre

CHAMBERY SAVOIE FOOT 1
GAPS 1

se jouera à 14h00 à LA BIOLLE
se jouera au stade GARIBALDI à

POULE D1 B :

AIX FC 2
13H00

contre

CHAMBERY SAVOIE FOOT 3

se jouera au stade GARIBALDI à

FC HAUTE TARENTEISE 1
BOURG SAINT MAURICE à 14H00

contre

ENT DRUMETTAZ MOUXY

se jouera au stade A. MARTIN à



POULE D2 A :

FC CHAMBOTTE 2 contre MONTCEL 1 se jouera à LA BIOLLE à 14H00
GAPS 2 contre DRUMETTAZ 2 se jouera au stade de NOVALAISE
(herbe) à 14H0
ENT CHAUTAGNE CULOZ 1 contre FC NIVOLET 2 se jouera au stade CULOZ à 14H0
ENT VAL D'HYERES 1 contre YENNE 1 se jouera au stade de MONTAGNOLE
à 14H0

POULE D2 B :

ENT FC MAURIENNE 1 contre USC AIGUEBELLE 1 se jouera au stade M. FAURE BRAC à
SAINT MICHEL DE MAURIENNE à 14H0

POULE D2 C :

USC AIGUEBELLE 2 contre MARTHOD SP 1 se jouera au stade Aimé à SAINT
ETIENNE DE CUINES à 14H0

HAUTE TARENTEISE 2 contre ES TARENTEISE 2 se jouera au stade A. MARTIN à
BOURG SAINT MAURICE à 15H30

POULE D3 A :

GAPS 3 contre FC CHAMBOTTE 3 se jouera au stade de NOVALAISE
(Herbe) à 14H00
ENT VAL D'HYERES 12 contre AS BARBERAZ 3 se jouera au stade de MONTAGNOLE
à 14H00
US CHARTREUSE GUIERS 3 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT 4 se jouera à SAINT LAURENT DU PONT
à 13H30

POULE D3 B :

ENT FC MAURIENNE contre ENT BASSE MAURIENNE 3 se jouera au stade M. FAURE BRAC à
SAINT MICHEL DE MAURIENNE à 14H00

POULE D3 C :

FC DE HTE TARENTEISE 3 contre ES TARENTEISE 3 se jouera au stade A. MARTIN à
BOURG SAINT MAURICE à 15H30

FC DE HTE TARENTEISE 4 contre ENT LA BATHIE QUEIGE 4 se jouera au stade A. MARTIN à
BOURG SAINT MAURICE à 14H00

POULE D3 D :

COGNIN SP 1 contre FC SUD LAC 1 se jouera au stade du château à COGNIN à 15H15

POULE D2 C et D3 C :

GJ LA SAVOYARDE 2 contre FC BELLE ETOILE MERCURY 2
GJ LA SAVOYARDE 3 contre FC BELLE ETOILE MERCURY 3
se joueront au stade des MARAIS à LAISSAUD à 14H00



U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

6 novembre 2023

Recus

US GRIGNON : erreur réception plateau du 25 novembre.
Je reviens vers vous prochainement pour la modification.

ENTENTE BASSE MAURIENNE : plateau D2/D3 du 11/11 au stade de St Pierre de Belleville

FC HAUTE TARENTOISE : plateau D2/D3 du 11/11 au stade d'Aime -LA PLAGNE

GAPS : plateau D2/D3 du 11/11 au stade de La Bridoire

Calendriers

Reçu par les référents U11 et les clubs + en ligne sur le site du district + consultable via le FAL

Mise en place de plateaux à 8 équipes en phase de tests. Se référer au document envoyé « **Procédure_Utilisation FAL_73** »

Mise en place du FAL

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs :

Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :

Vous transmettez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :

➤ Vous transmettez votre feuille d'effectif

A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. **Tout passe par le logiciel F.A.L.**

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos retours concernant ces nouveautés, via la feuille de plateau (rubrique : commentaires).

A TOUS LES CLUBS :

La commission rappelle que vous devez :

- prévenir **au plus tôt** le club recevant et le district de votre absence lors d'un plateau.

- venir sur chaque plateau avec votre feuille d'effectif (même si à l'issue vous le transmettez vous même via le logiciel FAL).



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 6 novembre 2023

Saison 2023/2024 Engagements

Procédure d'engagement 2023/2024

Pour cette saison 2023/2024 suite au changement du module compétition la procédure des engagements se trouvent modifiés POUR TOUTES LES CATEGORIES : SENIORS à U 13

Les clubs devront engager leurs équipes impérativement, par foot club avant les dates suivantes. les desideratas sont également à saisir sur foot club (jumelage, alternance et indisponibilités des terrains...) avant les dates limites d'inscription des engagements ci-dessous.

Rappel date limite engagements/Désideratas

Echéancier engagements/désideratas 2023/2024 **par Footclub**

Futsal

Coupe de Savoie (Seniors à U13)

(gratuit)

26 novembre 2023

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL AU 02 octobre 2023

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2

U S CHARTREUSE GUIERS 1

FUTSAL BOURGET UNITED

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Coté Savoie

A S THONON

CBF 74

FLAC 2

Coté Haute Savoie

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres(aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)



Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023

JOURNEE N° 1

FUTSAL BOURGET UNITED contre **U S CHARTREUSE GUIERS**

JEUDI 16 NOVEMBRE 2023 GYMNASSE MARLIOZ A AIX LES BAINS A 20H00

JOURNEE N° 3

FLAC 2 contre **FUTSAL BOURGET UNITED**

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023 GYMNASSE SOMMEILLER A ANNECY A 12H30

A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre **AS THONON**

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 A 21H00 GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE

EXEMPT contre US CHARTREUSE GUIERS

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY contre **CBF 74**

JEUDI 09 NOVEMBRE 2023 A 20H45 GYMNASSE DE COTE ROUSSE A CHAMBERY

JOURNEE N°4

FBU contre EXEMPT

US CHARTREUSE GUIERS contre **AFRO 2**

MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023 A 21H00 GYMNASSE DES ECHELLES

FLAC 2 contre **HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY**

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 A 12H30 GYMNASSE SOMMEILLER

AS THONON contre **CBF 74**

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023 A 20H00 GYMNASSE DU GENEVRAY

Coupe de Savoie Futsal

APPEL A CANDIDATURE : Le district recherche un club support pour organiser les finales de coupe de Savoie futsal le dimanche 25 février 2024 de 8h00 à 18h30 :

Il faut un gymnase règlementaire avec tribunes et au moins 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Organiser une buvette et petite restauration

Fournir de l'eau et petites collations aux équipes, idem aux arbitres

Réponse avant le 19 novembre 2024 18h00

Candidatures reçues : A S UGINE

Limite d'inscriptions pour toutes les catégories : DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023

Possibilité de s'inscrire en :

SENIORS MASCULIN PAR FOOT CLUB (les équipes du championnat bi départemental sont inscrites d'office, les autres clubs Savoyards peuvent participer, les rencontres doivent avoir lieu en semaine vers 20H00/21H00 ou le week-end



sans contrainte d'horaire.

Dates des rencontres :

- 1^{er} tour : Semaine du 8 au 14 Janvier 2024
- 2^{ème} tour : Semaine du 22 au 28 Janvier 2024
- 3^{ème} tour : Semaine du 05 au 11 Février 2024
- Finale le 25 FEVRIER 2024

Inscriptions au jour de parution du PV :

FLAC 2	AS THONON	US CHARTREUSE GUIERS	AFRO 2
CBF 74	FBU	HFCC	US LA MOTTE SERVOLEX

SENIORS FEMININ INSCRIPTION PAR MAIL (les équipes du championnat seniors féminin à 8 sont inscrites d'office) Les rencontres sous forme de trois plateaux se dérouleront des week-ends suivants :

- 1^{er} plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes
- 2^{ème} plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes
- 3^{ème} plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiés
1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024
Finale le 25 FEVRIER 2024

ENT APCR/ESB	COEUR DE SAVOIE	ENT F CHAUTAGNE
US ST REMY	ENT GFVD	USC AIGUEBELLE
US DOMESSIN	FC LA ROCHETTE	FC HAUTE TARENTEISE
AF MONTMELIAN	E S MOUXY DRUMET	AS BARBERAZ
AS UGINE		

U 18/19/20 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe

- 1^{er} tour 6 ou 7 JANVIER 2024
- 2^{ème} tour 20 ou 21 JANVIER 2024
- 3^{ème} tour 3 ou 4 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS : FC MERCURY
AIX FC
GAPS

U 16/17 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe

- 1^{er} tour 6 ou 7 JANVIER 2024
- 2^{ème} tour 20 ou 21 JANVIER 2024
- 3^{ème} tour 3 ou 4 FEVRIER 2024
- 4^{ème} tour 10 ou 11 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS : FC MERCURY
FC NIVOLET
GAPS
AIX FC



AS UGINE

U 14/15 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux

1^{er} tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024
2^{ème} tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024
3^{ème} tour en plateaux si besoin 10 ou 11 FEVRIER 2024

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024
Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS : FC MERCURY
FC NIVOLET
AS D'UGINE
US LA MOTTE SERVOLEX
GAPS

U 14/15 FEMININ INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club) Les rencontres sous forme de trois plateaux se dérouleront des week-ends suivants :

1^{er} plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes
2^{ème} plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes
3^{ème} plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiés
1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024
Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRIPTIONS : FC NIVOLET avec possibilité d'organiser un plateau U15F
le samedi 06 janvier 24 de 9H00 à 12H30
GAPS
E S DRUMETTAZ MOUXY
AIX FC
US LA MOTTE SERVOLEX



U 12/13 MASCULIN PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux

1^{er} tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024
2^{ème} tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024
3^{ème} tour en plateaux 10 ou 11 FEVRIER 2024

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024
Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS : FC MERCURY
FC NIVOLET
AS UGINE
US LA MOTTE SERVOLEX
AIX FC
GAPS

Merci de préciser si vous pouvez disposer d'un gymnase ou vous porter candidat pour l'organisation d'un ou plusieurs plateaux



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 6 novembre 2023

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des coupes de SAVOIE pour cette saison 2023-2024 aux dates suivantes :

Samedi 06 Avril 2024 pour la coupe U13 Pitch ****

Jeudi 9 mai 2024 pour les coupes U13 Pignier- Seralini et U11 Crédit Agricole

Samedi 8 juin 2024 pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 01 juin 2024 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :
MONTMELIAN AF

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimum.

****** Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8**

Les candidatures doivent être adressées à la commission des coupes (district@savoie.fff.fr)
avant le 18 décembre 2023

Les décisions seront validées par le comité directeur courant Janvier

COUPE de FRANCE 2023-2024

7^{èmes} tour le 18 & 19 Novembre 2023



COUPE GAMBARDELLA 2023-2024

6^{èmes} tour le 18 & 19 Novembre 2023

U. MONTILIENNE S. (Dist)

VS

F.C. DU NIVOLET (U18 R2)

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
(U18 R2)

VS

F. C. D'ANNECY (U18 R1)

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le
Dimanche soir avant 20 heure.

En cas de problème de TRANSMISSION de FMI

Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1^{er} page)

Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs
ne respectant pas ces demandes.

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

RAFFIN

Tour de cadrage le Dimanche 10 mars 2024 à 14h30

AIGUEBELLE 2

VS

CUINES 2

CA YENNE 2

VS

LA RAVOIRE US 2

US LA MOTTE SERV 3

VS

US PONTOISE 2



Foot SAVOIE



PV N° 646 du 8 novembre 2023

FC BELLE ETOILE MERCURY 2

vs

EXEMPT

U13 PIGNIER

Au club du FC CHAMBOTTE

Plateau n°8 à Haute Combe

La commission à transmis votre demande à la commission d'appel

U13 SERALINI

1^{er} tour le samedi 30 mars 2024 à 14h00

Qualifiés les 1^{er} et 2^{ème} de chaque plateau

A DOMESSIN

Plateau N° 1

A	FC SUD LAC
B	FC ST BALDOPH
C	US DOMESSIN
D	JS CHAMBERY

A BAUGES

Plateau N° 2

A	USGM LA BATHIE
B	COGNIN SP
C	FC DES BAUGES
D	US GRIGNON



koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagne dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de **COGNIN**

04 79 69 87 60

koesio.com

Diagramme des services : Impression, Informatique, Gestion & Sites, Gestion Documentaire, Sécurité, Communication.



COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 6 novembre 2023

Championnat

Le nouveau calendrier est en ligne. Les résultats de la première journée sont pris en compte.

Toutes les excuses de la commission pour ces désagréments.

ATTENTION, le club de BARBERAZ engage une équipe dans cette poule et prendra la place de l'exempt.

Le club intégrera le championnat à la 7^{ème} journée, le dimanche 19 novembre 2023. Les 6 premières ne seront pas jouées. Les résultats de cette équipe ne perturberont pas le classement final, les points acquis sur le terrain seront retirés du classement en fin de saison, attention, les éventuels cartons reçus par les deux équipes sont pris en compte et les matchs arbitrés par des officiels.

RENCONTRES

Match n°27343528 FC de HAUTE TARENTEISE 2 contre ST REMY US 1 du dimanche 12 Novembre 2023 se jouera au Stade Albert MARTIN à Bourg St Maurice

Match n°27343529 EF CHAUTAGNE 1 contre ENT GFVD 2 du dimanche 12 Novembre 2023 se jouera au stade de SERRIERES EN CHAUTAGNE

Coupe de Savoie seniors féminins FUTSAL

Toutes les équipes évoluant en championnat de Savoie seniors à 8 sont inscrites d'office pour la coupe Futsal.

Une coupe Futsal pour les U15 féminines est également proposée, inscription par mail au District.

Les formations à 11 évoluant dans les championnats 74 et 38 peuvent également participer, inscription par mail au District. 1 équipe par club au maxi.

Merci aux clubs pouvant disposer de gymnases de le préciser.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 8 novembre 2023

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.

ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



NOTE AU CLUB

US GRIGNON :

Suite à votre demande, un conseiller technique prendra contact afin de convenir des dates d'interventions pour la modélisation des séances de votre école de foot.

Formations 2023 - 2024

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 2 novembre 2023 et samedi 9 décembre 2023

Lieu : SAINT LAURENT DU PONT

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 13

Bastien HALTER - Maxence VELON (FC CHAMBOTTE)

Quentin GRADEL – Enzo MYNDLAS (US CHARTREUSE GUIERS)

Enzo MIGNOGNA (AIX FC)

Ayoud BOUSSABAH (MONTMÉLIAN A)

Aaron HYVERNAT – Tom CAFFOZ (GAPS)

Jérémy THIBAUD (FC LAISSAUD)

Pablo DROGE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Paul TOUBIN – Gaspard LANIER – Eloi GUADALOPPA (ENT S DU RACHAIS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 18 octobre 2023

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 18 personnes

Dates : samedi 9 décembre 2023 et samedi 13 janvier 2024

Lieu : DRUMETTAZ CLARAFOND

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 18

Théo LUCET (USC AIGUEBELLE)

Laurent BRUNET - Fabrice RELA (AIX FC)

Yanis KETTANI (US LA RAVOIRE)

Nicolas BRUNET – Lucas THIBAUD (FC LAISSAUD)

Raffet ZORLU (MONTMÉLIAN A)

Chérif SORIBA (FC NIVOLET)

Jim NZABABELIMFURA – Didier THIEBAUT (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Jean Christophe DUISIT (SAINT PIERRE SPORT)

Julien VAREILLE – Kenny CONDORIS (US LA MOTTE SERVOLEX)

Grégory MARCHIORI (GJ LA SAVOYARDE)

Steve ROGISSART (COGNIN SP)

Mohamed KASMI (CHAMBÉRY SPORT 73)

Lucas BONIN – Sofian GHILAS (CS BELLEY)



- Formation CFI « FUTSAL U13/U15 » Module Base Initiation - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 décembre 2023 et dimanche 17 décembre 2023



Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : dimanche 14 janvier 2024 et dimanche 28 janvier 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 6

Julia CARROZ PITINO (ENT VAL D'HYERES)

Quentin LANDRAGIN – Nadia ARAB LANDRAGIN (GAPS)

Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

Simon ROYER (UNION SALEVE FOOT)

Vincent REY (ENT S THYEZ)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 1^{er} mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : MERCURY

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI U9 Mineures Filles - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 1^{er} mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Léa BRESSE (AS UGINE)

Miguena RAVIER (ENT DRUMETTAZ)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 8

Victoria DOS SANTOS (ETS LE BOURGET DU LAC)

Frédéric BARAS – Gilbert GALLO (AIX FC)

Yves VERDOYA (COGNIN SP)

Paul Alexandre BOIS (FC SAINT MICHEL)

Mohand Ouamar NAIT AMANE – Marine TRABICHET (JS CHAMBERIENNE)

Amirouche MAKHLOUFI (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 15

Abdelkader DJEBABLIA (AIX FC)

Baptiste BOIS - Quentin LANDRAGIN (GAPS)

Jean OLIVEIRA – Benoit VACHER (FC LAISSAUD)

Lazare SOULI – Élodie SOULI - Joan MARTINET (FC SUD LAC)



Romain PELLICIER – Adrien BERTHOLIO – Robin GUILLAT – William GALOFARO (US CHARTREUSE GUIERS)
Walter SARTORI (FC SUD LAC)
Romain RIERA (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Frédéric ROHLES (JS CHAMBERIENNE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 9 mars 2024 et samedi 23 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 12

Mohamed ALTUNGOLLER – Nicolas PORRO (AS UGINE)

Mathis GARAVEL (US CHARTREUSE GUIERS)

Edouard LOSSERAND – Raphaël MUKENDI (JS CHAMBERIENNE)

Didier THIEBAUT – Guérino POLCE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Candidats non prioritaires car hors département

Sofian GHILAS (CS BELLEY)

Sébastien DE MARCHI (AS SILLINGY)

Antony CORREIA (FC LA FILIERE)

TURGUT Caliskan (OLYMPIQUE DE CRAN)

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF3

Date : jeudi 9 novembre 2023

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 70 €

Inscriptions retenues : 4

Noa DUTREMBLE (AIX FC)

Cyril LAMBERT (FC SUD LAC)

Nicolas PIVIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Andréa SALERNO (US ANNECY LE VIEUX)

Les convocations et les thèmes ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 12 octobre 2023

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 21 novembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Zoé MELE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 14 décembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)



Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 7 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Théo ALEXANDRE (ENT F CHAUTAGNE)

Alexandre ROUX (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 25 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 2 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 23 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTEISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 4 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 18 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTEISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)



COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 6 novembre 2023

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

Présents : MM. René SAILÉ, Patrick JANET

Excusé : M. Jean Marc GUICHARD

RÉSERVES D'AVANT MATCH

Dossier N° 07 :

Match 26780771 COGNIN SPORTS – ENT. VAL D'HYERES - U17 - D2 - poule A du 01/11/2023.

DÉCISIONS

Dossier N° 07 :

Match 26780771 COGNIN SPORTS – ENT. VAL D'HYERES - U17 - D2 - poule A du 01/11/2023.

Réclamation du club de COGNIN SPORTS concernant la participation de plus de 4 joueurs mutations pour la rencontre en rubrique.

Réclamation recevable

Après vérification auprès du fichier des licences

- Attendu que les joueurs concernés du club de l'ENT. VAL D'HYERES ont des licences cachet MUTATION.

L'équipe de l'ENT. VAL D'HYERES est en infraction vis-à-vis de l'article 160.c des règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Décide match perdu par pénalité à de l'ENT. VAL D'HYERES,
- Résultats du match :
 - COGNIN : 3 pts 4 buts
 - l'ENT. VAL D'HYERES : (-1pt) 0 but
- Remboursement des frais d'appui 30 € par l'ENT. VAL D'HYERES,
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Maurice BILLAUD

Réunion du 6 novembre 2023

CONVOCATIONS

Dossier N°2 : Appel du club de FC CHAMBOTTE contre une décision de la commission des coupes concernant le 1 er tour de coupe PIGNIER U 13

Audition programmée le :

LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 à 18H15

Au siège du District de Savoie de Football

Maison des Sports

90 RUE Henri Oreiller

73000 CHAMBERY

Sont convoquées :

Pour le District de Savoie :

- Mr Jérôme SPADA

Pour le Club de FC CHAMBOTTE

- Mr Cédric Barbier Co Président

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 6 novembre 2023

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Jacky MESTACH, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS, Emmanuel BONTRON,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT,

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2023 / 2024



A L'ATTENTION des CLUBS et des CANDIDATS

SONT RECUS A LA FIA DE SAVOIE
1ère session : OCTOBRE 2023

BELAROUCI	ISMAEL	NIVOLET
RAHHALI	MOHAMMED	CHARTREUSE GUIERS
GAKOU	OMAR	BELLECOUR PERRACHE
MULLER	JOHNNY	SUD LAC
LEMEUNIER	ELIOTT	DRUMETTAZ
LEDET	LAURA	CHAMBOTTE
POINAS	EDOUARD	CERNEX
PESENTI	ALEXIS	AIGUEBELLE
VANDURME	NATHAN	C A MAURIENNE
ARBADJI	ADEL	CHASSIEU DECINES



PV N° 646 du 8 novembre 2023

CHAOUI	KARIM	VAULX EN VELIN
DUTERME	MATHIS	AIX LES BAINS
OUTMANI	AYMEN	UGINE
SOUIDI	RAYAN	LAISSAUD
TOURE	BAKARY	NIVOLET
LACROIX	MAXIME	BOZEL
GIGANTE	YANIS	ST MICHEL SP
MILLIEX	SHAINA	AIGUEBELLE
OMAR MOUSSA	RAINA	BARBERAZ
OUAALI	SAFWAN	LA MOTTE SERVOLEX
FOFANA	MAKAN	C A MAURIENNE
DENEUX	LAURENT	LAISSAUD

DEVRONT SE REPRESENTER AFIN DE VALIDER L'EXAMEN FIA
A la 2ème session : JANVIER 2024

DEMULDER	BENJAMIN	C A MAURIENNE
TAYLAN	BARIS	COGNIN

COURRIERS- SAISON 2023 / 2024

Observations :

M. Michel CHEVALLIER contrôle de M. Faical REMILI (VAL D'HYERES), 05/11/2023

Accompagnements :

M. Martine LECHALARD accompagnement de M. Nils ROUX-GARCIA (JSC), 01/10/2023

Courriers :

Maxime DA COSTA (LE BOURGET LA LAC), certificat médical indisponibilité du 03 au 19 novembre 2023

Clément CURNIER (LA MOTTE SERVOLEX), certificat médical indisponibilité du 06 novembre au 22 décembre 2023

Club de MODANE signale leur absence a la prévision de réunion du 13 novembre 2023

Arbitre:

M. Wilfried BIEN (NIVOLET) piece administrative

M. Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), fiche de remboursement frais de match du 18 mai 2023

M. Adam PASQUIER (VILLARGONDRAN), démission du corps arbitral dès ce jour (Raison personnelle)



UNAF SAVOIE

Président : Christian MARCE 06 03 69 05 94

L'amicale de SAVOIE propose aux arbitres Unafiste l'achat d'une Doudoune à un prix intéressant.

Doudoune bleu Marine Taille S à XXL

Prix Public 50€ environ

Pour les arbitres Unafiste 20€

Les commandes sont à adressés à :

Christian MARCE
395 rue Hector Berlioz
73490 LA RAVOIRE

Il est impératif de joindre le règlement à l'ordre de l'UNAF SAVOIE.

Le règlement sera encaissé après la livraison.

Délai pour les commandes fin novembre 2023.

Le Bureau





COMMISSION DE PREVENTION ET ETHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du 6 novembre 2023

Présent : Alain CARÉGLIO

Membres : Jean Marc GUICHARD, André TOGNET

INFOS AUX CLUBS

Pour faire suite aux divers courriers reçus ayant pour objet la dégradation de vestiaires la commission note qu'il n'est pas du pouvoir du district d'intervenir pour imposer la remise en état des locaux ceux-ci étant la propriété des communes et elles seules sont habilitées à intervenir en ce sens y compris pour saisir la voie judiciaire pour permettre l'intervention des assurances et établir les devis si besoins.

L'étude des divers courriers reçus des plaignants et ceux des clubs incriminés au travers de leur réponse ne permettent pas d'établir la véracité des faits même si sur différentes photos ont peut apercevoir des dégradations, rien ne prouve juridiquement la responsabilité des parties incriminées.

C'est ce qui nous conduit à inviter les clubs et ce pour l'ensemble des catégories y compris féminines à faire un état des lieux avec les clubs visiteurs photos, document co-signé par les deux clubs attestant de l'état réel des locaux à la prise en charge des vestiaires cela permettra de pouvoir intervenir concrètement sur les suites à donner en cas de réels dégradations et de prendre les mesures qui s'imposent avec les parties concernées.

Dossier en cours avant convocation ES TARENTOISE / UO ALBERTVILLE suite à la publication de L'UO ALBERTVILLE sur sa page Facebook du 4 octobre 2023 suite à la rencontre de championnat du 1 octobre 2023.

CONVOCATION

Objet : Relation conflictuelles entre les clubs au niveau des catégories allant des U11 à U17.

Monsieur le Président de l'US LA RAVOIRE et de l'US LA MOTTE SERVOLEX ou son représentant et les responsables techniques sont convoqués devant la Commission Prévention Ethique du District de Savoie de Football,

Cette audition se tiendra le :



PV N° 646 du 8 novembre 2023

Lundi 20 novembre 2023 à 18h00
au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendu pour l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que toute personne présente à l'audition est tenue de justifier son identité et présenter sa licence.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

CONVOCATION

Objet : Demande d'explications suite au courrier de l'ES TARENTOISE notant un comportement contraire à la fonction exercée.

La personne citée dans ce courrier lors du match du 8 octobre 2023 face à l'ES TARENTOISE est convoqué devant la Commission Prévention Ethique du District de Savoie de Football,

Cette audition se tiendra le :

Lundi 27 novembre 2023 à 18h00
au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendu pour l'objet cité.

Cette convocation est envoyée au club du FC HAUTE TARENTOISE pour être remise à la personne concernée qui pourra être accompagnée.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que toute personne présente à l'audition est tenue de justifier son identité et présenter sa licence.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 6 novembre 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Magalie JULLIARD

Présents non élus : Daniel BARTHOLOME – Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN

Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Magalie JULLIARD

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL



Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission Discipline du 6 novembre 2023 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023



PV N° 646 du 8 novembre 2023

06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	29/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/11/2023
06/11/2023	D3	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	29/10/2023	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	30/10/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	29/10/2023	3 MF dont Auto	30/10/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023



06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Dirigeant	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/11/2023
06/11/2023	Coupe TRIQUET U20	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	28/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/11/2023
06/11/2023	U20 DISTRICT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	01/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/11/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	29/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/11/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	29/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/11/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	29/10/2023	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	30/10/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	29/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/11/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	29/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/11/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. GRIGNON	29/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/11/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. MODANE	29/10/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	13/11/2023
06/11/2023	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. PONTOISE	29/10/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/11/2023
06/11/2023	Coupe Féminines TROPHEES 73	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	29/10/2023	2 MF dont Auto	30/10/2023
06/11/2023	Coupe TRIQUET U20	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	17/05/2012	Rétabli dans ses droits	17/09/2015



ANNEXES

- Rencontres
- Lancement de la 16e édition des Trophées Philippe Séguin !
- Liste des clubs mini buts
- Sommes dues au 31 octobre 2023

